



CONSULAT GENERAL DE FRANCE A MIAMI

BRICKELL ARCH - SUITE 1050
1395 BRICKELL AVE - MIAMI FL 33131

le 17/04/2019

Téléphone : (305) 403-4172

Objet : PROCES VERBAL DU 1ER CONSEIL CONSULAIRE DES BOURSES SCOLAIRES 2019/2020

La séance plénière du Conseil Consulaire s'est tenue le 15/04/2019 à l'adresse suivante : dans les locaux du Consulat.

Participants :

Etaient présents :

Membres de droit :

- M. Clément LECLERC, consul général, président du conseil consulaire
- M. Xavier CAPDEVIELLE, conseiller consulaire, vice-président du conseil consulaire
- Mme Franck BONDRILLE, conseiller consulaire
- M. Jacques BRION, conseiller consulaire

Membres désignés :

- Mme Claire FRANCOULON, représentante de l'association Français du monde-ADFE à Miami
- Mme Martine JOHNSTON, en charge des questions éducatives au Consulat
- M. Roger PARDO, représentant de l'Union des Français de l'étranger (UFE)
- M. Pierre-Jean PICOT, comptable représentant l'école franco-américaine de Miami (EFAM)
- M. Antonio RODRIGUES, directeur du lycée franco-américain d'Hollywood (LFA)

Experts :

- Mme Sandra POULIQUEN, consule adjointe, chef de chancellerie au Consulat
- Mme Pascale GARCIA, chargée des affaires sociales et des bourses scolaires au Consulat

Absents excusés :

- Mme Nicole HIRSH, conseillère consulaire, représentée par M. Xavier CAPDEVIELLE
- Mme Lena McLORIN-SALVANT, directrice de l'école franco-américaine de Miami (EFAM) représentée par M. Pierre-Jean PICOT
- Mme Sophie BLACHET, présidente de l'association « Miami Accueil »
- Mme Vanessa SELK, attachée de coopération et d'action culturelle, représentée par Mme Martine JOHNSTON

Le conseil consulaire se réunit au Consulat à 14h00.

Mme Pascale GARCIA, agent en charge des affaires sociales et des bourses scolaires au Consulat, est proposée en tant que secrétaire de la réunion.

Le président du conseil consulaire constate que le quorum est atteint et rappelle la confidentialité des débats.

Il rappelle qu'outre les bourses scolaires, le soutien de l'Etat français à l'enseignement homologué et bilingue en Floride a inclus, s'agissant de l'année scolaire 2018-2019, des subventions à plusieurs associations dans le cadre du STAFE (25.360€ pour le seul domaine de l'éducation), des subventions du service culturel de l'ambassade pour des actions pédagogiques et des achats de matériel (6.000US\$), une subvention exceptionnelle pour les travaux de sécurité sur le nouveau campus de l'EFAM (93.103€), mais aussi la prise en charge par l'AEFE des cotisations patronales de pension des 14 professeurs français détachés de l'Education nationale dans les établissements homologués de Floride (qui représente également un effort financier très important de la part de l'Agence).

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1) Récapitulatif de la campagne 2018/2019
- 2) Enveloppe de la campagne 2019/2020
- 3) Barèmes 2019/2020
- 4) Patrimoine
- 5) Demandes de bourses déposées pour l'année 2019/2020

1 – Récapitulatif de la campagne 2018/2019

Nombre de demandes de bourses : 21

Nombre de bourses accordées : 18

Montants des dossiers recevables : 161 572.90 €, soit \$ 190 085.76

Crédits accordés : 159 933.39 €, soit \$ 185 969.06

(taux de chancellerie du 16 septembre 2017 : 0,85)

2 – Enveloppe de la campagne 2019/2020

Après examen conjoint par la DFAE et par l'AEFE des besoins exprimés par le poste de Miami et péréquation au niveau mondial (ventilation des crédits non consommés par certains postes sur les postes en dépassement d'enveloppe de référence), l'Agence a informé le Poste que le montant de l'enveloppe limitative allouée au titre des travaux de notre premier CCB 2019/2020 a été fixé à **140 000 euros, soit \$ 162 790,70.**

Les travaux de l'instance devront s'inscrire dans le strict respect de cette enveloppe.

3 – Barèmes 2019/2020

2.1 Points de charge :

En déduction :

- CHA Charges sociales (« social security », « medicare », assurance médicale)
- IMP Impôts sur le revenu uniquement
- PAD Pension alimentaire due

En avantage :

- LOF Logement gratuit mis à disposition par l'employeur, et désormais par une personne privée (membre de la famille, tiers)
- VOI Voiture de fonction
- PAR Pension alimentaire à recevoir
- IMM Revenus mobiliers / immobiliers bruts perçus
- NAT Avantages en nature

2.2 Frais de scolarité (Fs)

Concernant les mesures de plafonnement des tarifs scolaires réels (S) des établissements pour la campagne 2019/2020, ceux-ci ne seront pas revalorisés de l'inflation et ne seront donc pas soumis aux mesures de plafonnement, étant inférieurs à 16 000 \$.

Ecole Franco-américaine de Miami (EFAM) :

	2018/2019	2019/2020
Frais de scolarité (S)		
Préélémentaire	10 374	11 240
Elémentaire	10 984	12 025
Frais parascolaires		
Demi-pension (D)	920	1 000
Entretien (E)	465	465
1 ^{ère} Inscription (S1)	400	400
Inscription annuelle (SA)	665	740

Abattement consenti : 10 % pour le deuxième enfant sur les frais de scolarité (même chose pour le 3^{ème}, etc...).

Lycée Franco-américain d'Hollywood (LFA) :

	2018/2019	2019/2020
Frais de scolarité (S)		
Préélémentaire	10 500 (11 550 PE2)	10 500 (11 550 PE2)
Elémentaire	12 075	12 075
Collège (6 ^{ème}) – Dérogation demandée		12 075
Frais parascolaires		
Demi-pension (D)	1 080	1 080
Entretien (E) : PE	250 (350 PE2)	250 (350 PE2)
Elémentaire	350	350
Collège (6 ^{ème})		350
Inscription annuelle (SA) : PE	200 (350 PE2)	200 (350 PE2)
Elémentaire	450	450
Collège (6 ^{ème})		450
1 ^{ère} Inscription (S1)	250	250

Abattement consenti : 10 % pour le deuxième enfant sur les frais de scolarité (15% pour le 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} ...).

French American School of Tampa Bay (FASTB) :

La French-American School of Tampa Bay (FASTB) a ouvert ses portes l'an dernier, à l'initiative de M. et Mme Le Bihan, déjà connus de l'AEFE pour l'école homologuée qu'ils dirigent dans le Maine. La FASTB est soutenue par la Mission laïque, et envisage de déposer un premier dossier de demande d'homologation de certains niveaux durant la prochaine année scolaire, espérant obtenir une homologation à compter de la rentrée scolaire de 2020.

	2019/2020
Frais de scolarité (S)	
Préélémentaire	11 500 (12 500 PE2)
Elémentaire	13 500
Collège	13 500
Lycée	15 500
Frais parascolaires	
Inscription annuelle (SA)	50
Inscriptions aux examens (BC, EF, BA)	
3 ^{ème}	142
1 ^{ère}	317
Terminale	317
CNED par classe	
Collège et Lycée	985

Pas d'abattement individuel consenti sur les frais de scolarité pour les familles nombreuses.

2.2 Nombre de parts de la famille (P)

Il est déterminé de la manière suivante :

- Parent d'une famille biparentale : 1 part
- Parent d'une famille monoparentale : 1,5 part
- Enfant à charge : 0,5 part

Chaque enfant handicapé à charge bénéficie d'une demi-part supplémentaire.

Nb d'enfants	Famille Monoparentale	Famille Biparentale
1	2.00	2.50
2	2.50	3.00
3	3.00	3.50
4	3.50	4.00

2.3 Taux de chancellerie (Tx) :

Le taux de chancellerie du 16 septembre 2018, soit 0,86 euro / 1 dollar, est retenu pour le chiffrage de l'ensemble des propositions formulées au cours de la campagne 2019/2020.

2.4 Indice de parité de pouvoir d'achat (IPA):

Il s'élève à 98 pour Miami.

2.5 Taux d'inflation à Miami : 1,6 %

3 – Patrimoine :

- Seuil pour le patrimoine immobilier :
dossier hors barème si valeur acquise > 250 000 euros (soit 290 698 dollars).
- Seuil pour le patrimoine mobilier :
dossier hors barème si > 100 000 euros (soit 116 279 dollars).

5 – Demandes de bourse pour l'année 2019-2020

La commission a examiné les demandes de bourses au titre de l'année 2019/2020 par établissement, soit 10 demandes de renouvellement et 9 nouvelles demandes dont 5 demandes pour l'établissement de Tampa Bay qui sont ajournées en CCB1. (une demande = 1 boursier) :

- 1. Lycée Franco-Américain d'Hollywood (LFA)**
2 demandes de renouvellement et 1 nouvelle demande.
- 2. Ecole Franco-Américaine de Miami (EFAM)**
8 demandes de renouvellement et 3 nouvelles demandes.
- 3. French American School of Tampa Bay (FASTB)**
5 nouvelles demandes mais dossiers ajournés en CCB1 et reconduites en CCB2.

* * * * *

Les dossiers et décisions individuelles feront, conformément aux instructions, l'objet d'un procès-verbal détaillé pour transmission à l'AEFE.

L'ordre du jour étant épuisé, le consul général, président du conseil consulaire :

rappelle la confidentialité des débats

demande aux membres du comité **de laisser** en salle de réunion les documents remis et les notes prises comportant des informations confidentielles sur la situation des familles

remercie les membres de leur participation à ce comité

et **lève** la séance à 15h30.